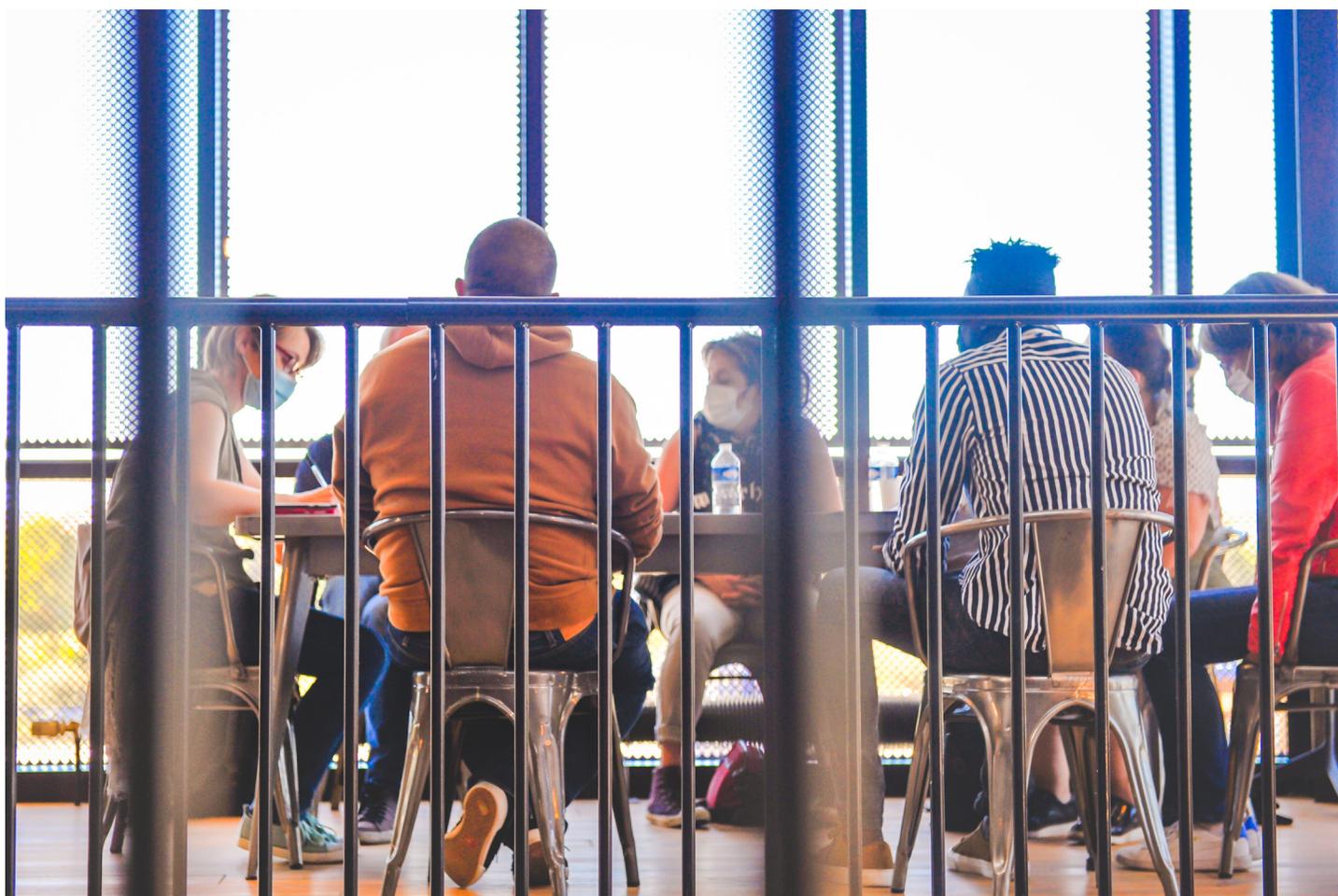


FAIRE RÉSEAU POUR DÉVELOPPER LA PAIR-AIDANCE

BILAN DE L'EXPÉRIENCE DU PROJET AAMES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMPTÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMPTÉ



La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté a développé, pour la deuxième année consécutive, un programme d'actions en faveur du développement de la pair-aidance dans sa région.

Soutenu par la fondation d'Entreprise Adréa et l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté, ce projet a permis la mise en place d'une formation en alternance destinée à un groupe d'une dizaine de personnes souhaitant développer leurs connaissances sur le travail pair.



Portée dans le cadre d'un groupe projet rassemblant travailleur·euses pairs, intervenant·es expert·es et professionnel·les du secteur médico-social, cette formation a été élaborée par et pour les pairs-aidant·es. Elle propose une alternance entre enseignements théoriques et périodes de mise en pratique sur des terrains de stage, permettant de confirmer les projets professionnels des pairs aidant·es. La journée de bilan collectif de cette session de formation 2020 s'est tenue le 8 septembre dernier à Dijon.



Fédération
des acteurs
de la solidarité



QU'EST-CE QUE LA PAIR-AIDANCE ?

Un·e pair-aidant·e est une personne concernée par un parcours de vie difficile (expériences d'addiction, d'errance en rue, de problématiques de santé mentale, de violences conjugales, etc.). Ayant mis ces difficultés à distance, elle utilise cette expérience pour aider des personnes rencontrant à leur tour des épreuves de vie similaires.

La ou le pair-aidant·e peut intervenir de façon **professionnelle ou bénévole**. Complémentaire des autres interventions professionnelles de l'action sociale ou du domaine de la santé grâce à son point de vue différent, elle ou il permet de réussir là où d'autres professions sont mises en échec. En effet, la ou le médiateur·rice pair connaît certaines problématiques pour les avoir vécues. Cela permet une identification réciproque entre la ou le pair-aidant·e et la personne accompagnée, mais aussi de faire le lien entre la ou le patient·e et l'équipe professionnelle, ou entre la ou le patient·e et le système, dont la barrière langagière et symbolique peut parfois être violente. On peut dire que la ou le médiateur·rice pair est bilingue parce qu'elle ou il comprend, grâce à son expérience personnelle et professionnelle, le vocabulaire et le fonctionnement des professionnel·les de l'accompagnement et celui des personnes accompagnées.

Le travail pair se définit lui comme une forme de pair aideance dans laquelle l'intervention fondée sur le savoir experientiel est rémunérée. Aujourd'hui, on identifie des travailleur·euses pairs dans différents secteurs d'intervention tant dans le champs sanitaire (médiateur·rice de santé pair notamment) que dans le champs social (travailleur·euse pair, expert·e du vécu en Belgique, intervenant·e pair...)



DÉVELOPPER UN POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL PERSONNEL GRÂCE À LA FORMATION ET AUX ÉCHANGES ENTRE PAIRS

S'adressant aux personnes souhaitant devenir pair-aidant-e de façon professionnelle ou bénévole, mais aussi aux pairs-aidant-es déjà en activité, la formation AAMES permet de développer les connaissances et outils adéquats à une pratique dans un cadre professionnel.

D'une durée de 7 mois, cette formation pensée en alternance entre théorie et pratique est entièrement gratuite et ne nécessite aucun prérequis académique afin de ne pas exclure des pairs pour leur situation financière ou leur niveau d'études, deux facteurs qui n'influent en rien la compétence la plus précieuse des travailleur-euses pairs : leur savoir expérientiel.

LA FORMATION 2020 A DÛ S'ADAPTER AUX MESURES DE CONFINEMENT

Initialement prévue de janvier à juillet 2020, la formation a subi de plein fouet la crise sanitaire et le confinement. Heureusement, après une interruption de la plupart des stages - décision prise conjointement par les stagiaires et leurs lieux de stage respectifs - et des sessions de formation théoriques, l'ensemble de la formation a pu reprendre, décalée de deux mois. Si garder le contact avec toute la promotion dans cette période compliquée fut difficile, tou-ttes ont su garder leur motivation jusqu'au bout.



DES EXPÉRIENCES DE VIE SINGULIÈRES À S'APPROPRIER POUR SOI-MÊME AIDER D'AUTRES PERSONNES

La formation de 2020 a été suivie par 9 stagiaires, femmes et hommes, aux parcours variés : expériences d'incarcération, de demande d'asile, de vie à la rue, de problématiques d'addiction ou encore de santé psychique. Ces différences de vécu, loin de diviser le groupe, a permis une grande richesse dans les échanges et une grande diversité des terrains de stage, et donc, des expériences de pair-aidance.

Si une certaine stabilité personnelle est attendue des stagiaires en début de formation, tou·tes se sont accordé·es à dire que l'expérience les a notamment aidés à aller plus loin dans leur rétablissement.

LE PROJET ACTEURS ET ACTRICES DE LA MÉDIATION EN SANTÉ C'EST CETTE ANNÉE:

Une promotion d'une dizaine de participants originaires de la région mais aussi d'autres territoires formés et accompagnés dans leur rôle de pair-aidant.

L'approfondissement d'une méthodologie de conseil et d'accompagnement des services et des établissements visant intégrer le travail pair dans leurs interventions

3 journées organisées en régions pour tenter d'essayer des bonnes pratiques et réfléchir sur les conditions de déploiement de la pair-aidance et du travail pair

Des actions de sensibilisation sur la région auprès de structures sociales, médicosociales et sanitaires

UNE JOURNÉE POUR RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À NOS ACTIONS

Le 8 septembre 2020 a pu se tenir, malgré une situation sanitaire compliquée, la **journée de bilan de l'action**.



Après un témoignage de la Fédération des acteurs de la solidarité BFC, porteuse du projet en région, qui est revenue rapidement sur le concept même de pair-aidance avant de faire le point sur le déroulé de la formation, ce sont Philippe Brun (Médiateur de santé pair) et Jean-Pierre Freling (Cadre de santé), les deux formateurs « fils rouges » de l'action, qui ont pris la parole. Ils ont ainsi témoigné de l'évolution de l'ensemble des pair-aidant-es de la promotion 2020, qu'ils ont vu s'épanouir progressivement dans leur rôle de pairs et se sentir rassurés dans la valeur de leurs compétences au fur et à mesure des séances d'analyse de la pratique professionnelle.

Certaines des structures ayant accueilli les stagiaires dans leurs équipes ces derniers mois étaient présentes pour témoigner, tant des difficultés parfois rencontrées en premier lieu, que des apports nombreux - et parfois inattendus - des pair-aidant-es sur leurs équipes et les personnes accompagnées.

Le bilan de la formation s'est achevé par le témoignage des stagiaires eux-mêmes, d'abord de façon collective, puis individuelle, sous le format souhaité par chacun-e : vidéo, morceau de musique ou lecture de texte écrits par leurs soins. Ce moment émouvant a été conclu par la remise d'attestations, sous les applaudissements de l'assemblée, qui justifient de leur assiduité et des connaissances acquises dans leur cursus. Ces attestations permettront de valoriser leur participation à la formation auprès de potentiels recruteurs.



L'après-midi fut ensuite consacrée à la présentation du travail de la Plateforme de développement du travail pair d'Auvergne-Rhône-Alpes, rattachée au Relais Ozanam, qui sensibilise et accompagne les équipes dans l'embauche de travailleurs pairs.

Enfin, **trois ateliers** ont permis des échanges riches et constructifs :

- Travailleur pair, un métier du travail social ou sanitaire ?
- Est-il nécessaire d'être militant pour être pair-aidant ?
- Faut-il être rétabli pour être pair-aidant ?

La synthèse de ces ateliers est disponible sur le site de la FAS Bourgogne Franche Comté.

La journée s'est clôturée sur les perspectives de l'action, mais aussi celles de la pair-aidance : une pratique qui vient bousculer les institutions et remettre la personne au cœur de son accompagnement.

L'ENJEU D'ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ET LES ÉTABLISSEMENTS À LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL PAIR

En parallèle de la formation, et accompagnée par l'association le Relais Ozanam qui développe le travail pair depuis plusieurs années en région Auvergne Rhône Alpes, la Fédération Bourgogne-Franche-Comté constitue progressivement une approche d'accompagnement des équipes professionnelles visant à identifier le besoin d'intervenantes pair, accompagner le processus de recrutement et faciliter l'intégration des travailleuses pairs au sein des équipes professionnelles des secteurs médico-sociaux.

De plus, la Fédération Bourgogne-Franche-Comté réalise un travail de sensibilisation à l'échelle régionale sur les enjeux liés au développement du travail pair à travers l'organisation de séquences d'information au sein d'établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux.

UNE ACTION QUI VIENT SOUTENIR LE TRAVAIL GLOBAL DE NOTRE FÉDÉRATION SUR LE TRAVAIL PAIR

Ouverte pour partie à des participant·es originaires d'autres régions, la formation a pu accueillir cette année trois travailleurs pairs originaires des Hauts-de-France.

La Fédération espère capitaliser sur cette action pour en développer d'autres en région avec ses partenaires. A ce titre, les Fédération des acteurs de la solidarité régionales sont engagées dans la mise en œuvre de 3 journées en région sur le travail pair, qui seront organisées prochainement, toujours dans le cadre du partenariat avec la fondation d'entreprise Adréa.

Le projet AAMES et l'organisation des journées régionales ne sont pas les premières contributions de la Fédération sur le sujet. En effet, début 2019, elle a sorti un guide « Développer le Travail Pair » avec la Dihal à l'attention de toutes les personnes intéressées par son développement et sa promotion dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement.



Pour plus d'information :

Le guide "Développer le Travail Pair" (<https://www.federationsolidarite.org/champs-d-action/travail-social/9448-publication-du-guide-travail-pair>) réalisé par La Fédération des Acteurs de la Solidarité et la DIHAL (2019)

Contact auprès de la FAS Bourgogne Franche Comté : heloise.meuley@federationsolidarite.org